

Beiser Environnement

Encourager l'engagement personnel

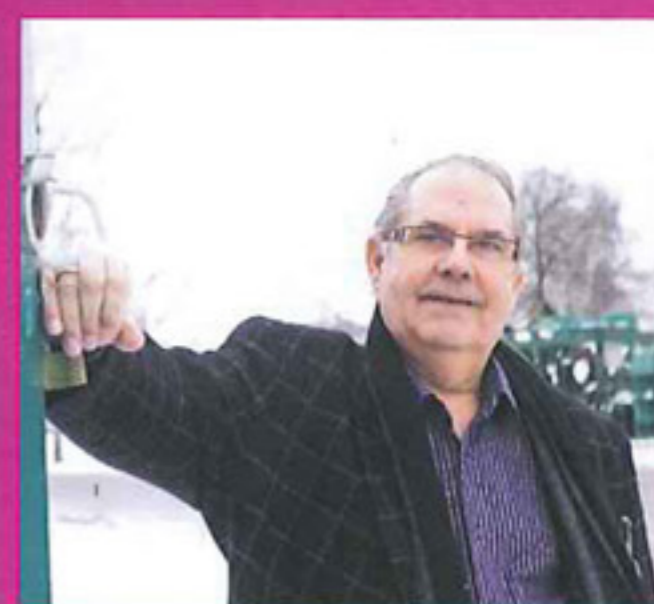
Leader de la vente de matériel agricole par téléphone en France et dans ses pays limitrophes, l'entreprise Beiser Environnement, située à Bouxwiller (67), réalise un chiffre d'affaires de 25 millions d'euros et emploie 70 salariés. Dans l'entreprise, fidélité et engagement valent de l'or.

« **T**ous les matins depuis trente-quatre ans, je commence ma journée en saluant chaque salarié de mon entreprise. » Pour Bernard Cogniel, le président du conseil d'administration de Beiser Environnement, rien ne vaut le contact humain et les relations franches. Ancien agriculteur, il a monté son entreprise « à la force de son travail ». « Elle n'a jamais été déficitaire et dispose aujourd'hui d'un capital familial de 1,5 million d'euros, précise-t-il. C'est une grande fierté car je suis parti de rien. » Retraité depuis cinq ans, il reste président du conseil d'administration et s'implique toujours

bénéficiaires est versé automatiquement sur ces contrats d'assurance.

Une politique sociale volontaire

La politique sociale de Beiser Environnement est largement fondée sur l'engagement et la fidélité dont fait preuve son personnel. Ainsi, si l'entreprise propose bien sûr une mutuelle complémentaire et des chèques de table, elle a surtout signé en 2004 un accord de participation : le dispositif, dont la gestion a été confiée à Natixis Interépargne, est constitué de cinq fonds d'investissement. « Nous privilégions un éventail large pour permettre à chacun de faire un vrai choix



« Accorder le statut cadre est pour moi une manière de reconnaître le travail fourni et la fidélité, dans la mesure où il donne accès à deux dispositifs de retraite collective. »

autant dans son entreprise. Un engagement fort qu'il attend aussi de ses collaborateurs, et qui fonde en partie sa politique sociale. L'entreprise compte ainsi une vingtaine de cadres, répartis dans tous les corps de métiers de l'entreprise. Certains sont télévendeurs ou encore chauffeurs ; trois d'entre eux seulement ont fait des études. « Les diplômes ne signifient rien à mes yeux. Accorder le statut cadre est pour moi une manière de reconnaître le travail fourni et la fidélité, dans la mesure où il donne accès à deux dispositifs de retraite collective. » En effet, l'entreprise a choisi de mettre en place, avec son partenaire historique la Banque Populaire d'Alsace, les articles 82 et 83. Le principe ? 10% du salaire brut des

en fonction de ses projets. Chaque salarié est ainsi acteur de son épargne », estime Jean-Paul Hepting, le responsable de la comptabilité du personnel. En 2008, les salariés se sont ainsi partagé quelque 160 000 euros au titre de la participation. Dernière initiative : des prêts personnalisés. Annie, l'épouse de Bernard Cogniel, y est pour beaucoup. « Elle a toujours le souci de tous. Nous avons décidé ensemble de dépanner les collaborateurs qui en ont besoin par ces sortes de "prêts sans intérêts maison". Nous décidons avec l'intéressé du montant et des modalités de remboursement. Nous sommes heureux que les salariés osent nous en faire la demande. C'est la preuve que nous avons su instaurer un climat de confiance », conclut Bernard Cogniel.